yoga

schweiz suisse svizzera

Rapport annuel 2020

REGISTERED Yoga School YCH

REGISTERED Yoga Teacher YCH

REGISTERED Yoga Therapist YCH

REGISTERED Yoga Student YCH

Contenu

1. Comité ad interim 3

1.1. Comité ad interim **3**

1.2. Relations publiques et communication – Naomi King, comité ad interim **5**

1.3. Santé – Gabi Ledermann, comité ad interim **6**

1.4. Union Européenne de Yoga – Isabelle Daulte, comité ad interim **7**

1.5. Finances – comité ad interim **10**

2. Secrétariat exécutif 14

2.1. Secrétariat exécutif – Susanne Baltensperger **14**

2.2. Assurance qualité dans le domaine de la formation – Dolores Ferrari **16**

3. Contacts et affiliations 18

1. Comité
1.1. Comité ad interim

« Les temps difficiles renforcent la détermination et la force intérieure » **Dalai Lama**

Regard en arrière

Un regard en arrière sur une année indescriptible avec de nombreux défis, des changements et des turbulences. Trois sujets en particulier ont façonné le travail du comité et du secrétariat exécutif en cette année historique qu'a été 2020. La sagesse japonaise de Zeami Motokiyo « Là où il y a la foi, il y a la victoire » et le pouvoir yogique intérieur de la confiance nous ont toujours accompagnés et nous ont renforcés en tant que comité restreint dans notre travail.

Nous avons commencé ensemble en juin, après la première élection par voie électronique d'un comité dans l'histoire de Yoga Suisse. Il était important pour nous de placer le travail du comité et du secrétariat exécutif sous le signe de l'unité et dans une atmosphère de respect mutuel et de tolérance. Les valeurs du yoga sont une base élémentaire pour travailler ensemble afin de grandir, de renforcer ce qui a fait ses preuves et développer quelque chose de nouveau.

Corona
Le petit virus invisible a exigé de nous tous beaucoup de souplesse au cours de ces derniers mois.

Au printemps 2020, Yoga Suisse a envoyé, en collaboration avec l'Association Suisse de Yoga et Yoga Iyengar Suisse, une lettre ouverte au Conseil fédéral. Étant donné que le yoga a été reconnu comme une activité sportive, les cours de yoga ont pu reprendre plus tôt que d'autres domaines après le confinement. Cela a nécessité un concept de protection que les trois associations de yoga ont élaboré ensemble. Durant l'année, ce concept de protection a été régulièrement adapté aux nouvelles mesures officielles. Lors de nombreuses discussions avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Office fédéral du sport (OFSPO), nous avons pu obtenir des dérogations pour les cours de yoga, telles que pratique possible sans masque, autorisation d'avoir deux groupes de pratiquant-e-s dans les salles plus grandes, règlement des mètres carré, etc. Lors du nouveau renforcement des mesures peu avant Noël, les associations de yoga ont à nouveau pris contact avec le Conseil fédéral et les cantons par le biais d'une déclaration visant à obtenir une dérogation pour les cours de yoga et la possibilité de poursuivre l'enseignement dans un cadre spécifique et sûr. Un grand merci au secrétariat exécutif pour le travail formidable et précieux fourni dans ce contexte.

Développement organisationnel de Yoga Suisse
L'association professionnelle a également dû relever des défis en cette année spéciale, identifier et clarifier les zones de tension et trouver des solutions à une situation de crise. Le comité et le secrétariat exécutif ont bénéficié de conseils orientés sur la recherche de solutions de la part du groupe de consultants pour la gestion des associations B'VM et ont développé une orientation stratégique visant à renforcer l'association professionnelle et à impliquer plus intensivement les écoles de formation dans le travail de l'association.

Comité, institutions de formation et secrétariat exécutif
La recherche de nouveaux membres pour le comité a duré des mois et s'est avérée difficile et peu prometteuse. Peu avant la fin de l'année, nous avons pu nous réjouir lorsque deux représentants des écoles de formation ont accepté de se rendre disponibles comme membres du comité lors d'un atelier de discussion. De plus, nous sommes heureuses qu'il y ait un équilibre entre la partie francophone et germanophone de la Suisse. De cette manière, nous pourrons mener l'association professionnelle vers l'avenir, renforcée sur les trois piliers « Comité, écoles de formation et secrétariat exécutif » et nous consacrer à la poursuite du développement dans les différents domaines de travail.

Les mois passés ont montré qu'il est précieux et important de maintenir une communication ouverte et valorisante entre le comité, les écoles de formation et le secrétariat exécutif.

1. Comité
1.1. Comité ad interim

Regard vers l'avant

Renforcés par les nouveaux membres du comité, qui se présenteront aux élections de l'assemblée générale 2021, nous débuterons une nouvelle année associative. Un travail important nous attend avec les thèmes de la yogathérapie, les contributions santé des caisses maladie, la procédure de reconnaissance, les relations publiques et bien d'autres choses encore.

Nous vous invitons cordialement, en tant que membre, à contribuer à la formation de l'association professionnelle et à donner au yoga une image à multiples facettes qui encourage et inspire de nombreuses personnes à connaître et à vivre le yoga comme un moyen d'être ensemble et de s'apprécier. Laissons-nous emporter lors de la célébration des diplômes, qui se déroulera à Bâle en juin, par le sable coloré tombant entre les mains de deux moines tibétains qui façonneront ensemble un mandala symbolique encourageant les qualités inhérentes au yoga. Portons les valeurs intérieures du yoga dans le monde moderne afin de faire face aux changements de notre époque avec plus de force et d'ouvrir notre regard avec plus de respect et de flexibilité à l'égard d'autrui.

Comité ad interim
Isabelle Daulte
Naomi King
Gabi Ledermann

yoga schweiz suisse svizzera

CONTRATS-CADRES AVEC AVANTAGES

POUR LES MEMBRES DE YOGA SUISSE

✔ Assurance responsabilité civile professionnelle
✔ Assurance indemnité journalière
✔ Caisse de retraite
✔ Protection juridique
✔ Assurance choses
✔ Caution locative
✔ Assurance auto, ménage, RC privée, immobilière

Pour une offre sans engagement veuillez-vous adresser à:
solution+benefit | Bernstrasse 1 | case postale 284 | 3280 Morat
Téléphone 026 670 74 20 | info@solution-benefit.ch

solution+benefit
VALEUR AJOUTÉE POUR TOUS.

1.2. Relations publiques et communication

« La communication marche pour ceux qui y travaillent. » **John Powell**

Regard en arrière

Communication

Durant cette année incomparable de l'association, nous avons soigné deux modes de communication : communiquer de manière plus consciente et plus attentive. La crise interne de l'association, qui est apparue lors de l'année du corona, a savamment montré qu'une communication respectueuse est un moyen approprié pour dissiper les malentendus. Il faut du courage pour se lever et dire ce que l'on pense. Mais il faut aussi du courage pour s'asseoir et écouter l'autre personne. « La capacité à communiquer est un art, la capacité à écouter est une vertu ».

Grâce à un sondage réalisé durant l'été, nous avons donné la parole à nos membres afin de recueillir leurs critiques, leurs souhaits et leurs suggestions et de les intégrer dans le travail de notre association. Cette communication de l'écoute nous offre une plate-forme et un espace pour développer et faire évoluer l'association professionnelle en allant dans la direction de nos membres.

Dans la deuxième forme de communication, nous avons été accompagnés ces derniers mois par le B'VM (groupe de consultants pour la gestion des associations) afin d'identifier également les crises internes, de construire une nouvelle confiance et d'élaborer un chemin commun solide pour la collaboration entre le comité, les écoles de formation et le secrétariat exécutif.

Relations publiques

La communication intègre aussi les relations publiques, c'est-à-dire la communication vers l'extérieur afin de porter un regard global sur le yoga. Pour aller au fond de cette question en lien avec l'holistique et les différentes orientations du yoga, la radio SRF1 a diffusé une série durant l'été sur différents styles de yoga. A cet effet, on a cherché à répondre aux questions : « Qu'est-ce que le yoga ? Et qu'est-ce que le yoga n'est pas ? ». Les émissions peuvent être écoutées sur le site de l'association sous la rubrique « Trouver le cours de yoga qui vous convient ». Le journal YOGA! Das Magazin a publié un article à ce sujet dans le numéro de décembre. Nous avons pu publier un article sur la yogathérapie dans une brochure éducative publiée par le Centre suisse de services « Formation professionnelle ». En outre, nous avons pu placer un article d'une page entière avec une annonce sur le Yoga et Yoga Suisse dans le journal FonTimes, qui est publié six fois par an dans la région de Zoug et de Zurich.

Yoga Suisse a également été présente lors de divers événements de l'année 2020. Au début de l'année, la Conférence nationale sur la promotion de la santé à Berne sur le thème « Evolution technologique dans la promotion de la santé » a pu avoir lieu avant que toutes les conférences, y compris l'assemblée générale de Yoga Suisse avec l'atelier mandala, ne soient annulées en mars. Nous avons relayé l'événement dans l'encart des Cahiers du Yoga, numéro 35, p. 6. Cependant, de nombreux événements tels que la Journée internationale du yoga en juin, le Congrès international de yoga en août à Zinal, la Journée du réseau Hepa à Macolin et la réunion des délégués de l'OrTra TC ont eu lieu en ligne depuis la maison. Seule la séance extraordinaire des délégués de l'OrTra TC à Olten a pu avoir lieu sur place en septembre.

Regard vers l'avenir

La communication ouverte est une question qui nous préoccupe et devrait encourager une communauté vivante d'enseignant-e-s de yoga à l'avenir et conduire à une meilleure compréhension et connaissance ainsi qu'à une appréciation mutuelle. L'ouverture et la communication sont les meilleures méthodes pour établir des relations solides et pour cultiver l'esprit d'équipe. A l'avenir, nous aimerions utiliser cet aspect fort pour présenter le yoga au grand public d'une manière plus holistique, pour utiliser les valeurs et les vertus du yoga et pour gérer les moments difficiles d'une manière plus équilibrée et efficiente.

Au cours de l'année à venir, nous souhaitons développer les trois piliers – le comité, les écoles de formation et le secrétariat exécutif – afin de mettre en place une association professionnelle stable ce qui peut également avoir un effet multiplicateur vers l'extérieur. Cette année difficile a montré que le yoga et la yogathérapie peuvent être un soutien pour de nombreuses personnes, les aidant à faire face à des situations difficiles dans le monde entier et à leurs propres besoins de manière plus consciente et plus stable. Nous sommes tous appelés à nous présenter au public avec une communication forte et appréciée, venant d'un noyau intérieur sain.

Naomi King
Comité ad interim

1.3. Santé

Regard en arrière

En janvier 2020, Yoga Suisse a à nouveau participé à la Conférence nationale sur la promotion de la santé qui a eu lieu cette année au Kursaal de Berne. Le thème était « L'évolution technologique dans la promotion de la santé – renforcer les compétences au quotidien ». Sian Grand et Gabi Ledermann, du comité de Yoga Suisse, ont pu assister à cette conférence. Le rapport complet de la conférence se retrouve dans le numéro 35 des Cahiers du Yoga. Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assurances. La fondation initie, coordonne et évalue les mesures de promotion de la santé. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.promotionsante.ch.

Cette année, la Conférence du Réseau suisse Santé et activité physique Hepa, qui se déroule normalement à Macolin, a été organisée en ligne en raison du coronavirus, sur le thème « Comprendre les processus décisionnels pour aiguiller vers l'activité physique appropriée ». Isabelle Daulte, du comité de Yoga Suisse, a participé à la conférence en ligne et à l'un des ateliers sur l'importance du mouvement. Le rapport complet de la conférence peut être lu dans la newsletter du mois décembre. Le Réseau suisse Santé et activité physique est une association d'organisations, d'institutions et d'entreprises qui s'engagent à promouvoir la santé par l'activité physique et le sport dans toute la Suisse, au niveau national, cantonal ou local. Yoga Suisse est membre de ce réseau depuis plus de dix ans.

La caisse d'assurance maladie EGK avait invité à un événement de réseautage en automne. Cependant, cet événement a dû être annulé en raison du coronavirus.

Caisses-maladie et bureaux d'enregistrement

La collaboration avec les caisses maladie n'a pas pu être poursuivie cette année, Yoga Suisse étant occupée à traiter les différentes mesures entourant la pandémie du Covid-19 et à assurer la continuité du comité et de l'association professionnelle.

Concordia a malheureusement refusé de se réunir, car elle n'a prévu aucun changement de contenu dans ses produits d'assurance. Concordia rembourse les primes par le biais des deux produits d'assurance Natura et Natura plus pour les cours des enseignant-e-s de yoga qui figurent sur la liste de Concordia. Pour être intégré à la liste, les enseignant-e-s de yoga doivent être inscrits au RME.

A la fin de l'année, le secrétariat exécutif a mis à jour, sur le site de l'association, la liste des plus grandes caisses-maladie de Suisse. Au total, sept assureurs santé contribuent aux cours de yoga, à savoir Atupri, CSS, KPT, Sodalis, Sumiswalder, Swica, Visana.

En automne 2020, le secrétariat exécutif a personnellement informé les membres actifs inscrits auprès de l'ASCA de la réduction sur la cotisation annuelle de l'ASCA. Yoga Suisse a signé un accord avec l'ASCA l'année dernière. Cela signifie que tous les membres actifs bénéficieront d'une réduction d'environ un tiers sur la cotisation annuelle normale. En contrepartie, Yoga Suisse prendra en charge le contrôle de la formation continue pour l'ASCA (16 heures par an). L'organisation ASCA est une fondation pour la médecine complémentaire, qui a été fondée en 1991 pour le développement des thérapies alternatives et complémentaires.

Regard vers l'avenir

Les discussions avec les caisses-maladie doivent reprendre l'année prochaine. Les premiers entretiens sont prévus avec Atupri et EGK. Yoga Suisse aimerait initier des discussions avec l'EGK sur une éventuelle collaboration.

Le comité élaborera également une stratégie pour le domaine « santé » au cours de l'année.

Gabi Ledermann
Comité ad interim

1.4. Union Européenne de Yoga (UEY)

Regard en arrière

Les changements ne sont pas faciles à accepter, mais les pratiquants de yoga sont peut-être plus souples et habitués à l'impermanence des choses. En 2019, dans ces merveilleux paysages alpestres de Zinal, qui aurait pu deviner où nous en serions un an après ? Et il y a un an, durant la période de l'Avent, rien ne laissait présager l'étrange bal masqué mondial dans lequel nous nous trouverions pour préparer Noël aujourd'hui. L'année 2020 a été marquée par les évènements que nous connaissons tous. Et l'Union Européenne de Yoga n'a pas été épargnée non plus, elle a vécu comme bien d'autres une série d'annulations. L'assemblée générale de printemps qui aurait dû se dérouler en Ukraine a été annulée, au grand regret de la fédération ukrainienne récemment entrée à l'UEY et de tous les délégués qui se réjouissaient grandement de rendre visite à leurs collègues à Karkhiv. Nous avons espéré jusqu'au dernier moment pouvoir sauver le congrès de Zinal, et avons attendu longtemps avant d'annoncer son annulation. Mais là aussi, pour la première fois en 40 ans, il n'a pas eu lieu à Zinal, mais s'est déroulé en ligne avec une série d'intervenants dans plusieurs pays d'Europe. Ces évènements sont décrits de manière plus détaillée dans l'encart bleu du numéro 36 des Cahiers du Yoga, pp. 8 et 9.

L'Equipe de Formation a poursuivi son travail. Cette année, elle a procédé à la révision de la version courte du Programme de Formation des Enseignants de Yoga (PFEY) qui a été relu par l'équipe de Rencontre. Dans la mesure du possible, je remplace Gerda Imhof au sein de l'équipe de Formation. Cette année encore, les nouvelles candidatures de plusieurs écoles ont été examinées et approuvées en assemblée générale. A l'avenir, l'équipe a prévu de réviser la version longue du PFEY ainsi que les documents d'admission, de même que de concrétiser la constitution d'un comité d'éthique. En raison des différents évènements et du fait que l'élection définitive des nouveaux membres du Bureau a pris plusieurs mois, les rencontres de l'équipe ont été plus espacées.

L'Equipe de Rencontre (dont j'ai le plaisir d'être la coordinatrice) a poursuivi son travail également. Les évènements récents et la situation sanitaire compliquée ont naturellement suspendu toute tentative d'organiser un congrès satellite en présentiel. Toutefois, à l'avenir, nous envisageons d'organiser éventuellement de tels évènements en ligne. L'équipe a continué à publier régulièrement une newsletter bilingue que l'on peut télécharger sur le site web de l'UE: http://www.europeanyoga.org/euyws/fr/accueil/

Un brainstorming a été également organisé par **l'Equipe de Communication,** durant lequel, les différentes équipes de travail ont travaillé à redéfinir leurs buts et leurs fonctions. La définition de la fonction de délégué a été également clarifiée durant ces réunions.

En 2014, il y a 6 ans, l'UEY avait vécu un important processus de réorganisation. Elle a passé à nouveau par un temps de changement durant cette étrange année 2020. Les membres du Bureau élus lors de ce processus étaient arrivés à la fin de leur mandat après des années d'engagement efficace et dévoué. Il a fallu élire trois nouveaux membres. Ce processus s'est fait sur plusieurs mois. Il est toujours difficile de trouver de nouveaux candidats, capables, investis, qualifiés et prêts à s'engager bénévolement pour une organisation telle que l'Union Européenne de Yoga. On assiste au même phénomène au sein de Yoga Suisse !

La présidente sortante, **Gabi Gillessen** de la Fédération Irlandaise, a été remplacée par la Française **Virginie Zajac** de la FIDHY, **Nora Gresch** de Yoga Austria par **Luisa Gill** de la Fédération Portugaise. Et **Roland Haag** le trésorier issu de l'Association Suisse de Yoga par **Thomas Ineichen** de la même fédération. Par ailleurs, la secrétaire exécutive **Dina Riguelle** est partie à la retraite après des années de loyaux services. Elle était la gardienne des archives de l'UEY, connaissait l'histoire de l'organisation depuis fort longtemps et a joué un rôle central dans la communication avec les fédérations membres et les délégués. Elle a été remplacée par **Arnaud Bazillais** de la FIDHY également. Quant au vice-président **François Lorin** (IFY), il est demeuré en poste puisqu'il n'était pas encore arrivé au bout de son mandat, et il pourra donc soutenir la transition d'un Bureau à l'autre. Les élections des nouveaux membres du Bureau se sont produites

1.4. Union Européenne de Yoga (UEY)

d'une façon un peu mouvementée puisque l'assemblée générale du mois d'août a dû être annulée en raison de quelques irrégularités de procédure liées notamment à la situation exceptionnelle. Après un examen minutieux des formulaires de postulation de chaque candidat-e et l'amendement de certains des statuts, les élections ont pu être reconduites début décembre en ligne également. L'élection de la présidente a été riche en suspens. Le candidat roumain **Dan Sion** s'est incliné devant **Virginie Zajac** mais de peu. Il demeure toutefois coordinateur de l'Équipe d'organisation du congrès de Zinal. Maintenant la situation s'est stabilisée. Et le nouveau Bureau est en train de commencer son travail.

Regard vers l'avenir

A l'avenir, l'UEY souhaite à l'instar des enseignants de yoga, pouvoir revenir au présentiel. Ainsi nous espérons vivement organiser à nouveau un vrai congrès à Zinal du 22 au 27 août 2021 sur le thème prévu pour 2020, soit « Yoga un voyage intérieur » avec plusieurs des intervenants prévus alors. De la même façon, l'organisation espère pouvoir organiser à nouveau des AG en présentiel à Karkhiv ou ailleurs, même s'il est apparu qu'il est tout à fait possible de mener avec succès des réunions en ligne. Cela pourrait s'avérer utile occasionnellement à l'avenir, avec l'avantage de réduire les frais de déplacement des délégués ainsi que l'empreinte carbone.

Isabelle Daulte
Comité ad interim

RÉSERVEZ VOTRE annonce maintenant

Placez vos offres dans **YOGA! Das Magazin**

Annonces pour les membres de Yoga Suisse à partir de Fr. 260.–

Plus d'informations:
yogadasmagazin.ch/inserieren

YOGA! Das Magazin

1.5. Finances

Regard en arrière

Les événements spéciaux de 2020 ont eu un impact direct sur la situation financière. C'est pourquoi la gestion prudente des finances était la première priorité. Nous sommes d'autant plus heureux que la majeure partie du budget a été respectée et qu'en plus d'un bénéfice de CHF 5'086,01, une réserve de de CHF 5'000 francs suisses a pu être constituée.

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une nouvelle diminution d'environ CHF 5'500.– des cotisations des membres. Cela s'explique par des raisons très différentes, telles que l'abandon de l'enseignement du yoga, le départ à l'étranger, l'abandon des études, la situation financière, etc. En automne, le projet du label « Yoga Student YCH » pour les membres en formation a été lancé. Cela a suscité un grand intérêt et de nombreux étudiants d'une institution de formation reconnue par Yoga Suisse se sont inscrits comme membres en formation. Cela a permis de générer des revenus supplémentaires grâce aux cotisations des membres.

Dans le cadre de l'assurance maladie collective La Vaudoise, Yoga Suisse a reçu une participation excédentaire de CHF 912,30. Un grand merci à Carlo Vella pour son don. Nous voudrions également saisir l'occasion pour exprimer notre sincère gratitude pour le travail bénévole des membres du comité et des groupes de travail qui ne facturent pas leur travail, leurs frais de réunion et/ou leurs dépenses.

Au sein du secrétariat exécutif, le taux de travail dans le domaine de l'assurance qualité a été augmenté de 10 %, ce qui a entraîné une hausse des dépenses dans le domaine du personnel par rapport à l'année précédente.

Depuis 2020, le magazine YOGA! Das Magazin paraît quatre fois par an. Le contrat avec Swisswell Medien AG a donc été adapté. Une partie du nouvel accord consiste en une publicité pleine page à un tarif réduit. Une partie de ce montant est comptabilisée dans le compte « Relations publiques », l'autre partie dans le compte « Revues yoga », ce qui fait que le montant pour les « Revues yoga » est sensiblement inférieur à celui de l'année précédente.

La majorité des dépenses relatives à la communication des mesures officielles en lien avec le Covid-19 sont répertoriées sous la rubrique « Dépenses de personnel ». Une petite partie, notamment les clarifications juridiques, est incluse dans le domaine des « Relations publiques ».

Le groupe de conseil pour la gestion des associations B'VM a été contacté pour faire face à la situation critique de Yoga Suisse. La somme forfaitaire de CHF 10'000.– convenue avec l'entreprise est comptabilisée dans la rubrique « Frais du comité ». Sans cette dépense, les frais du comité s'élèveraient à CHF 6'646,80, soit environ la moitié de ce qu'ils étaient l'année précédente.

Le compte de dépenses « Base de données, site Internet, newsletter » ne comprend que les frais de maintenance du site, c'est pourquoi ce montant est nettement inférieur à celui de l'année précédente. En raison de la situation financière serrée, le projet autour de la gestion des membres basée sur Internet a été reporté à 2021.

En raison des mesures officielles concernant le Covid-19, aucun événement n'a pu être organisé au cours de l'année associative 2020, de sorte que seul un petit montant pour les travaux préparatoires autour de l'Assemblée générale est inclus dans le compte de dépenses « Réunions diverses » et les dépenses pour l'offre de formation continue de Yoga Suisse.

Avec le bénéfice réalisé CHF 5'086,01 francs, les fonds propres ont pu être portés à CHF 29'638,08 francs.

Regard vers l'avenir

Une planification financière prudente reste très importante pour 2021.

Le projet autour du renouvellement du système de gestion des membres basé sur Internet, vieux de 10 ans, doit être lancé cette année. Nous espérons pouvoir réaliser une partie des travaux dès 2021. La complexité des applications numériques (administration des membres, site web, bulletin d'information et programme financier et les liens entre eux) a considérablement augmenté ces dernières années, de sorte que nous devons nous attendre à des dépenses plus élevées pour le renouvellement.

Les enseignants de yoga qui ont suivi leur formation en dehors de Yoga Suisse sont très intéressés par une adhésion en tant que membre actif. Ils doivent être acceptés dans l'association par une procédure de reconnaissance, voir aussi page 16. Nous espérons vivement que cela attirera de nouveaux membres actifs afin que le revenu des cotisations se stabilisent.

Comité ad interim

1.5. Finances

Bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Actif circulant		
Caisse	350.25	19.25
Compte postal	3 658.76	8 660.07
Compte bancaire	30 375.25	17 105.65
Débiteurs		
Débiteurs	0.00	0.00
Impôt anticipé	0.00	78.25
Actifs transitoires	9 293.10	6 533.40
Immobilisations		
Meubles et appareils	100.00	200.00
Total	**43 777.36**	**32 596.62**
Capital étranger		
Créanciers	5 508.28	5 284.55
Passifs transitoires	3 631.00	2 760.00
Provisions	5 000.00	0.00
Capital propre		
Solde 1.1.	24 552.07	20 059.90
Bénéfice	5 086.01	4 492.17
Total intermédiaire 31.12.	29 638.08	24 552.07
Total	**43 777.36**	**32 596.62**

1.5. Finances

Compte d'exploitation Recettes	
Cotisations annuelles	267 342.60
Assurance qualité	18 250.00
Dons, autres recettes et intérêts	1 371.20
Réunions divers, formation continue et séminaires	2 300.00
Assurances	22 493.75

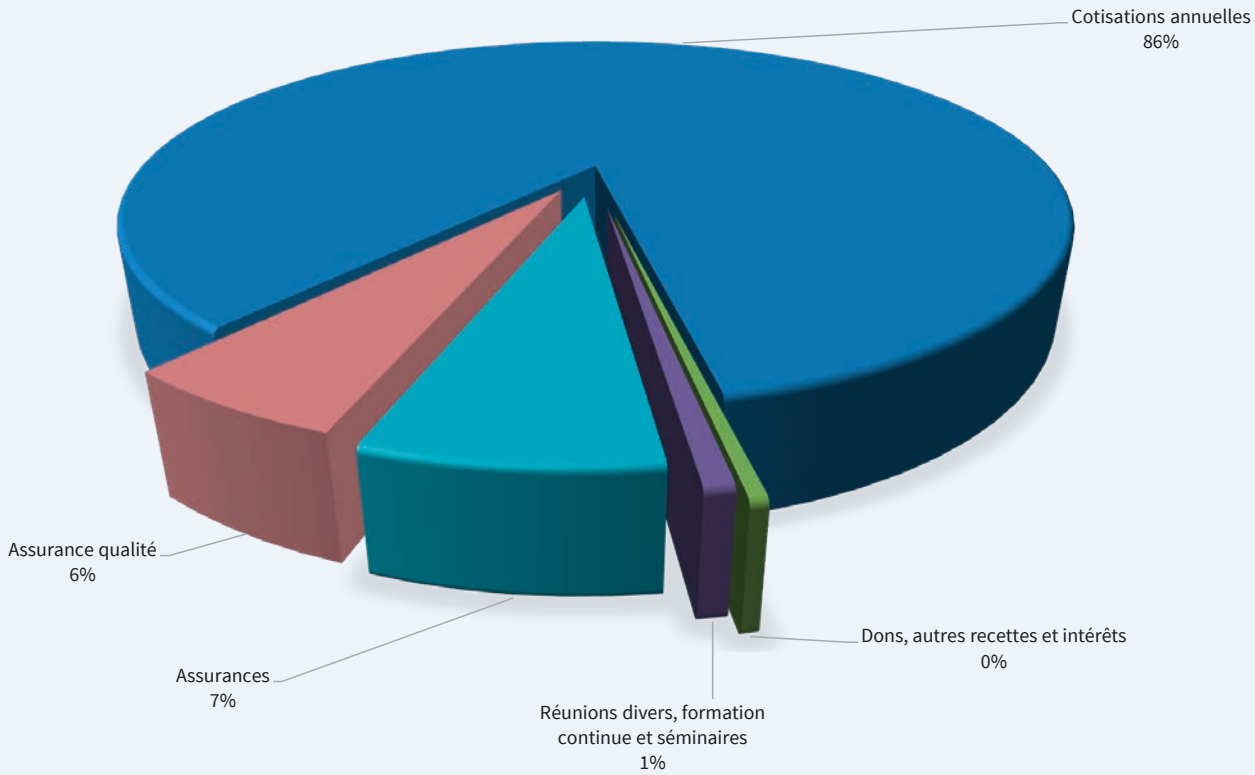

1.5. Finances

Compte d'exploitation Dépenses	
Personnel	144 991.24
Loyer	8 142.00
Revues yoga	52 917.99
Base de données, site Internet, Newsletter	12 419.45
Tél., frais de port, frais d'impression, frais bancaires	13 141.41
Relations publiques	14 075.10
Cotisations organisations partenaires : UEY, OrTra TC, Hepa	2 190.50
Assurance qualité	12 379.20
Frais divers, amortissement	832.45
Réunions divers, formation continue et séminaires	2 851.80
Comité	16 646.80
Assurances	21 083.60

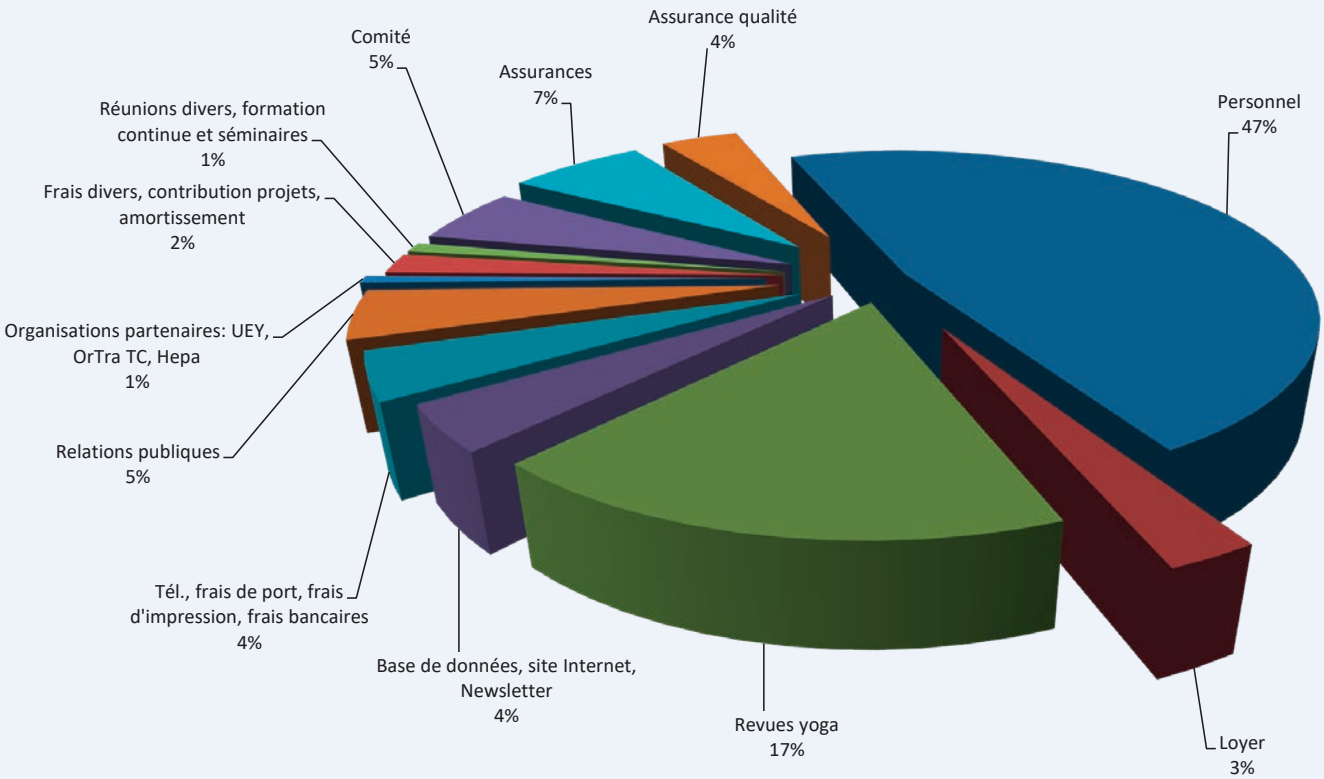

2. Secrétariat exécutif
2.1. Secrétaire exécutive

Regard en arrière

Le travail du secrétariat exécutif a été fortement affecté par les événements spéciaux de 2020. Certains des travaux prévus pour l'année ont dû être reportés afin de faire face à la situation critique au sein de Yoga Suisse et gérer la communication autour des mesures liées au Covid-19.

Gestion de la situation de crise au sein de Yoga Suisse
Afin de faire face à la situation de crise de Yoga Suisse, le groupe de conseil pour la gestion des associations B'VM a été contacté avant les vacances d'été. Une préoccupation importante était de comprendre les facteurs qui ont conduit à cette situation inquiétante, d'y remédier et d'en tirer des enseignements pour l'avenir. À cette fin, des entretiens ont été menés avec les personnes concernées. Les zones de tension découvertes au cours de ce processus sont maintenant traitées par diverses mesures. Lisez également la p. 3 de ce rapport annuel ainsi que les encarts des Cahiers du Yoga, numéro 36 et numéro 37, p. 2.

Covid-19 et communication
Il était très important pour nous de pouvoir informer les enseignant-e-s de yoga, les yogathérapeutes ainsi que les institutions de formation rapidement et de manière fondée sur les mesures officielles en rapport avec le Covid-19. C'est pourquoi nous avons créé, dès le mois de mars, une rubrique spéciale sur le site de l'association sur le thème du «coronavirus» que nous avons régulièrement actualisée. En 2020, les membres ont reçu une vingtaine de mailings contenant des informations et des liens vers les dernières mesures officielles. Nous avons développé, en collaboration avec les deux associations de yoga, l'Association Suisse de Yoga et Yoga Iyengar Suisse, un concept de protection que nous avons adapté aux nouvelles mesures plusieurs fois au cours de l'année. Afin que les enseignants de yoga puissent informer leurs participants des dernières réglementations, nous avons également créé une affiche qu'ils pouvaient télécharger à partir du site Web.

Et avec les deux documents « Conseils et recommandations pour la pratique du yoga » et « L'enseignement du yoga pendant la période du coronavirus », nous avons voulu montrer aux enseignant-e-s de yoga et à leurs élèves les diverses idées et possibilités d'adaptation de l'enseignement et de la pratique à la nouvelle situation.

Collaboration avec les organisations dans le domaine de la santé
Yoga Suisse a signé un accord avec l'ASCA (Fondation suisse pour les médecines complémentaires), selon lequel les membres actifs bénéficient d'une réduction sur la cotisation annuelle de l'ASCA. À l'avenir, Yoga Suisse prendra en charge le contrôle de la formation continue des membres actifs inscrits. Ce projet a été lancé à l'automne 2020 et tous les membres actifs enregistrés auprès de l'ASCA ont été personnellement contactés. Nous en avons également fait part dans le cahier «association» des deux revues. Les membres actifs intéressés qui ne sont pas encore enregistrés auprès de l'ASCA peuvent s'inscrire directement sur le site web de l'ASCA : www.asca.ch.

La liste d'assurances-maladie, que nous avons créée à la fin 2019, a été mise à jour fin 2020. Cette liste a suscité un grand intérêt tant de la part des enseignant-e-s de yoga que des participant-e-s aux cours.

Examen Yoga Suisse
Les écoles de Yoga Suisse ont eu beaucoup de chance cette année en ce qui concerne la conduite de leurs examens. Toutes les écoles ont pu organiser les examens sur place, peu avant que les mesures officielles ne soient à nouveau renforcées. Au total, 61 candidats de cinq écoles (Tapas Yoga, Lotos, Schweizer Yoga Zentrum, Yogaring, Yoga7) ont passé les examens Yoga Suisse. Cinq expertes externes de Yoga Suisse étaient présentes en tant qu'observatrice lors des journées d'examen et ont officiellement vérifié la procédure d'examen. Le travail d'organisation dans le domaine de la qualité et des examens est réparti sur toute l'année.

EduQua
Yoga Suisse est certifiée eduQua ainsi que les institutions de formation depuis 2012. L'organisme de certification indépendant Procert vérifie si les normes sont respectées. Les six domaines de l'offre éducative, de l'information, de la formation, des formateurs, du système de gestion de la qualité et du leadership sont audités. L'audit du secrétariat exécutif a été mené avec succès.

2. Secrétariat exécutif
2.1. Secrétaire exécutive

Assurances
Le nombre de personnes souscrivant une assurance responsabilité civile reste pratiquement inchangé en 2020, à savoir 312 personnes. Les membres actifs et les membres en formation qui ont passé l'examen d'anatomie peuvent bénéficier de cette assurance de groupe avantageuse. L'offre d'assurance pour le travail thérapeutique avec les deux produits d'assurance « Couverture Plus » et « Couverture intégrale » est actuellement utilisée par cinquante enseignant-e-s de yoga/yogathérapeutes.

Les membres actifs peuvent bénéficier d'autres assurances collectives, telles que le deuxième pilier pour les indépendants. Grâce à l'accord avec la fondation de prévoyance pour le personnel des médecins et vétérinaires PAT-BVG, les membres de Yoga Suisse peuvent adhérer à cette caisse de pension. Vous trouverez des informations sur les différentes options d'assurance ainsi qu'un formulaire de demande sur le site www.yoga.ch, sous la rubrique « Prestations partenaires » pour les membres actifs et les membres en formation.

Grâce aux contrats conclus avec Swica, les membres de Yoga Suisse peuvent également bénéficier d'une réduction de dix pour cent sur certaines assurances complémentaires. Si vous êtes intéressé-e, Swica se fera un plaisir de vous renseigner à l'adresse swica@swica.ch.

Personnel
Le taux de travail du secrétariat a été augmenté de 10% en 2020, car il est apparu que 10% ne suffisaient pas pour la gestion de l'assurance qualité dans le domaine de la formation. Répartie dans les domaines de la direction, de l'assurance qualité, du travail administratif, de la traduction et relecture, notre équipe se composait d'environ 1,40 équivalent temps plein en 2020.

Le secrétariat exécutif assume la mise en œuvre opérationnelle des directions stratégique de tous les projets de l'association. Nous soutenons le comité et les groupes de travail dans la gestion et l'organisation des différents projets.

Regard vers l'avenir

Dans l'état actuel des choses, la communication sur les mesures officielles liées au Covid-19 continuera d'occuper une partie importante du travail du secrétariat au cours du premier semestre de l'année.

Un autre projet important sera la structure organisationnelle, ainsi que la clarification de la collaboration entre le comité et les institutions de formation et le développement des instruments correspondants.

Le renouvellement de la gestion des membres sera également un projet important. Pour des raisons financières, il a dû être reporté à 2021.

Susanne Baltensperger
Secrétaire exécutive

2.2. Assurance qualité dans le domaine de la formation

Regard en arrière

Le domaine « qualité » a quelque peu souffert, comme les autres ressorts, de la spécificité de cette année 2020 avec les bouleversements externes (Covid-19) et internes de Yoga Suisse. De nombreuses séances ont malheureusement été reportées ou des dossiers suspendus en attente d'un comité plus stable et élargi.

Procédure de reconnaissance des équivalences (PRE)
La procédure PRE vise à attribuer une reconnaissance d'équivalence aux personnes ayant suivi une formation similaire à celles proposées par les institutions de formation Yoga Suisse (IF). Env. 100 personnes ont déposé une demande de reconnaissance Yoga Suisse (39 en Suisse romande et 65 en Suisse allemande). Lors d'une séance avec les institutions de formation en février 2020, il a été décidé que la mise en œuvre de cette procédure devait être du ressort des institutions de formation. Le secrétariat exécutif a élaboré un guide pratique pour l'application de cette procédure. Ce guide a été soumis à la consultation des IF en décembre 2020 et il devrait être validé par le comité lors de sa première séance en janvier 2021.

Système de gestion de la qualité et eduQua
Yoga Suisse dispose d'un système de qualité externe basé sur le label eduQua. L'utilisation de cette certification est actuellement remise en question par une partie des institutions de formation. Deux consultations ont été faites auprès des écoles entre 2019 et 2020 pour connaître leur positionnement. L'impact de la décision de sortie ou non d'eduQua n'est pas une décision à prendre à la légère car elle impacte tout le système de management de qualité de Yoga Suisse (interne et externe). Il est donc important de clarifier l'impact des différents scénarios (label obligatoire ou facultatif, sortie d'eduQua), également en lien avec les procédures d'audits. A noter qu'en ce qui concerne le timing, les institutions de formation et le secrétariat exécutif sont liés jusqu'au **8 novembre 2021** et que le contrat avec eduQua doit être résilié au plus tard le **8 mai 2021.**

Yogathérapie (YT)
Depuis l'élaboration du Profil professionnel de yogathérapeute YCH qui a été approuvé lors de l'Assemblée générale 2018, Yoga Suisse se préoccupe des questions de **clarification et de reconnaissance de la profession de yogathérapeute.** Pour pouvoir avancer dans ce travail de clarification et définir un positionnement stratégique pour l'association, le comité a approuvé en septembre la création d'un groupe de travail composé de 7 personnes issues principalement du comité, des institutions de formation, du secrétariat exécutif. Le 1er mandat octroyé à ce groupe consistera à l'élaboration d'un document intégrant les enjeux de la YT, les points de divergence au sein de Yoga Suisse, les champs d'action possibles pour Yoga Suisse (communication, événementiel, formation initiale et continue, etc.). Ce document qui devrait être finalisé au printemps 2021 constituera un document d'aide à la décision pour pouvoir positionner stratégiquement Yoga Suisse à l'avenir. Le groupe devrait se rencontrer pour la première fois en février 2021.

Pool des expert-e-s externes
La formation initialement prévue en juin 2020, puis en décembre 2020 sur le thème « Comment donner un feed-back constructif » n'a pas eu lieu en raison du Covid-19. Ella a été ajournée au samedi 19 juin 2021.

Journée de formation des institutions de formation continue
En 2020, la journée de formation continue des IF n'a pas eu lieu. La priorité a été donnée au domaine du développement organisationnel de Yoga Suisse.

Formation continue
Sur les 9 cours de formation continue proposés, 6 ont eu lieu et ont rassemblé environ 47 enseignant-e de yoga.

2.2. Assurance qualité dans le domaine de la formation

Regard vers l'avenir

De beaux dossiers attendent Yoga Suisse pour 2021 avec une collaboration nouvelle et renforcée entre les trois piliers de l'association. Le défi consistera à avancer et respecter la planification sur les dossiers initiés en 2020 comme par exemple la yogathérapie, à mettre en œuvre les projets finalisés (PRE) et à trouver la meilleure voie pour le futur du système de qualité de Yoga Suisse.

Formation continue
L'offre de formation continue de Yoga Suisse pour 2021 peut être téléchargée au format PDF sur le site web de l'association (https://www.yoga.ch/fr/formation-et-formation-continue).

Une offre à nouveau attrayante et variée composée de 14 cours de formations ainsi qu' 3 formations certifiantes. Le programme est également mis à jour dans les deux magazines « Yoga ! Das Magazin » et « Les Cahiers du Yoga ».

Nous recommandons à nos membres actifs de se former de manière régulière. La formation devrait être avoir un lien direct avec le yoga, l'activité d'enseignement et / ou le travail en tant qu'indépendant-e. Nous recommandons une formation continue d'au moins quinze heures par an.

Les membres actifs certifiés par l'ASCA sont soumis à une formation de 16 heures par an.

Dolores Ferrari
Responsable de l'assurance qualité dans le domaine de la formation

3. Contacts et affiliations

Comité ad interim

Isabelle Daulte
Tél. 079 261 27 55, isa.daulte@yoga.ch

Naomi King
Tél. 078 638 83 35, naomi.king@yoga.ch

Gabi Ledermann
Tél. 032 322 55 35, gabi.ledermann@yoga.ch

Geschäftsstelle

Susanne Baltensperger
Secrétaire exécutive
Tél. 031 311 07 17, info@yoga.ch

Dolores Ferrari
Responsable de la qualité dans le domaine de la formation
Traductrice
Tél. 076 416 92 61, dolores.ferrari@yoga.ch

Brigitte Merz
Secrétaire
Tél. 031 311 07 17, brigitte.merz@yoga.ch

Yoga Schweiz Suisse Svizzera est membre

de l'Union Européenne de Yoga UEY
www.europeanyoga.org

de l'OrTra TC

du Résau santé et activité physique Suisse
www.hepa.ch

Yoga Schweiz Suisse Svizzera est institution partenaire de

EMfit
www.emfit.ch

Yoga Schweiz Suisse Svizzera est certifiée

www.eduqua.ch

IMPRESSUM

Editeur
Yoga Schweiz Suisse Svizzera
Aarbergergasse 21, CH-3011 Berne
Tel. +41 (0) 31 311 07 17, info@yoga.ch

Rédaction et annonces
Susanne Baltensperger

Traduction
Dolores Ferrari

Photos:
Mises à disposition